

ÉDUCATION À INTERNET ET AUX NOUVEAUX MÉDIAS

- * La CNIL pour les jeunes

jeunes.cnil.fr/

- * Internet sans crainte

internetsanscrainte.fr/

- * Internet responsable

eduscol.education.fr/internet-responsable/

- * Comprendre et utiliser Internet

crdp.ac-amiens.fr/cui/

- * Éducation et médias

education-medias.csa.fr/

- * Protège ta vie privée sur Internet

jeunes.cnil.fr/parents/guide-pratique/

À PROPOS DES TABLETTES TACTILES ET DES SMARTPHONES

- * L'apprentissage mobile et les politiques

unesdoc.unesco.org/images/0021/002176/217638f.pdf

- * Tablette tactile et enseignement

eduscol.education.fr/numerique/dossier/apprendre/tablette-tactile

- * Tablettes tactiles dans l'enseignement

cndp.fr/agence-usages-tice/que-dit-la-recherche/-49.htm

- * Utiliser le smartphone en classe

<http://crdp-amiens.fr/smartphoneenclasse>

Chiffres-clés

* 90 % des 15-17 ans ont un téléphone mobile et 37 % l'utilisent pour surfer sur le Web, 45 % pour envoyer et diffuser des vidéos.

Source : *Enfants et Internet*, 5^e Baromètre 2011.
Base : Statistiques réalisées sur l'année scolaire 2011 sur un échantillon national de 35 000 collégiens.

INTERNET ATTITUDES

Smartphones...



TOUT SAVOIR SUR LES SMARTPHONES ET TABLETTES TACTILES

Les smartphones et les tablettes sont désormais des outils de la vie courante. Ils offrent de nombreux avantages et séduisent aussi bien les jeunes que les adultes. Après le succès des tablettes, les smartphones vont-ils entrer aussi dans les écoles ?

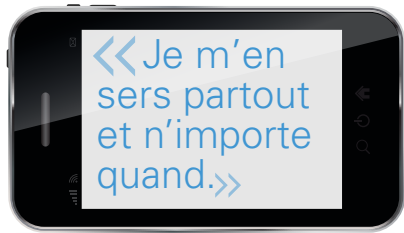
Il faut dire que la tendance qui consiste à amener son appareil numérique à l'école¹ se développe de plus en plus et certains enseignants – conscients de leur potentiel – s'en servent déjà à des fins éducatives.

Peut-on utiliser son téléphone portable à l'école ?

Les téléphones portables sont interdits à l'école et au collège, leur utilisation est laissée à l'appréciation de l'établissement scolaire dans les lycées. Certains lycées acceptent que les élèves les utilisent, sous certaines conditions.

Source : Code de l'éducation - Article L511-5
<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F21316.xhtml>

¹ Le fait d'amener à l'école son propre appareil numérique tend à se développer outre-Atlantique, c'est ce que l'on appelle le *Bring Your Own Device* (BOYD) ou *Amenez vos appareils numériques* (AVAN) en français.



Les tablettes tactiles et les smartphones sont des outils attrayants et intuitifs qui multiplient les possibilités d'affichage et les utilisations multimédias.



Avec les smartphones et les tablettes tactiles, les jeunes peuvent mettre à profit leurs temps d'attente pour apprendre partout et n'importe quand.

<p>MÉMORISER, STOCKER DES DONNÉES →</p> <p>Prendre une photo, faire une vidéo, rédiger une note, enregistrer (audio) pour garder une trace de ce que l'on a vu et entendu, stocker des données (notes, vidéos, musique, contacts...).</p>	<p>PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES ?</p> <ul style="list-style-type: none"> * Pense à protéger tes documents et fichiers personnels en les stockant sur un disque dur externe par exemple. * Les smartphones sont paramétrés avec des informations personnelles (comptes sur divers réseaux sociaux, mail, carnet d'adresses...): pense aussi à changer tes mots de passe de temps en temps.
<p>COMMUNIQUER ET COLLABORER →</p> <p>Entre élèves, avec l'enseignant, entre amis (depuis un blog, un ENT, une messagerie, des réseaux sociaux) pour donner ton avis, partager ton point de vue avec d'autres personnes, parler d'un sujet qui te tient à cœur...</p>	<p>LIBERTÉ D'EXPRESSION ET VIE PRIVÉE ?</p> <ul style="list-style-type: none"> * N'oublie pas que tes propos ne doivent pas nuire à autrui ou être diffamatoires à l'égard d'une personne ou d'une communauté (émettre des propos racistes, par exemple), ni être injurieux. Rappelle-toi que tu es responsable de ce que tu dis. * Évite aussi de donner des informations trop personnelles sur toi, ta famille ou tes amis.
<p>PARTAGER ET MUTUALISER →</p> <p>Récupérer des données ou partager des fichiers sur des serveurs et espaces de stockage ou <i>clouds</i>.</p>	<p>DRIT À L'IMAGE ?</p> <ul style="list-style-type: none"> * Rappelle-toi que tu ne peux pas publier une photo ou une vidéo sans demander au préalable l'autorisation des personnes qui sont représentées. Pars du principe que tout ce que tu mets en ligne devient public.
<p>S'ORGANISER, NOTER SES DEVOIRS →</p> <p>Enregistrer un rendez-vous sur le calendrier de sa tablette, noter les devoirs à faire sur l'agenda de son smartphone, consulter le cahier de texte numérique de son ENT...</p>	<p>GESTION DU TEMPS ?</p> <ul style="list-style-type: none"> * On peut passer beaucoup de temps sur son mobile ou sa tablette à jouer sur les réseaux sociaux ou à communiquer. Essaie de limiter chaque jour le temps passé derrière les écrans, pour en garder un usage raisonné.

<p>ACCÉDER À DES RESSOURCES →</p> <p>Exploiter tous les avantages d'une connexion à Internet pour rechercher des informations, accéder à des contenus et télécharger des ressources.</p>	<p>LA QUALITÉ DES INFORMATIONS ?</p> <ul style="list-style-type: none"> * Vérifie la qualité des informations que tu trouves sur Internet en les comparant et en regardant avec attention leur(s) source(s) pour t'assurer qu'elles sont fiables et précises. * Assure-toi aussi de la pertinence des applications utilisées, sélectionne des contenus adaptés et fais du « nettoyage » de temps en temps.
<p>EXPÉRIMENTER, SE REPÉRER... →</p> <p>Faire des expériences à l'aide des outils de mesure comme le chronomètre, faire des manipulations au moyen du tactile, avoir une vision en 2 ou 3 dimensions de la réalité en temps réel, s'orienter et se repérer grâce aux applications de la géolocalisation.</p>	<p>LES TRACES QUE TU LAISSES... ?</p> <ul style="list-style-type: none"> * Pense à régler les paramètres de ton smartphone pour limiter tes traces laissées sur Internet et empêcher la géolocalisation quand tu ne t'en sers pas.
<p>ÉVALUER ET S'ENTRAÎNER →</p> <p>S'entraîner au moyen d'applications de « coaching » qui proposent des séquences de révisions et d'entraînement, faire voter les élèves et les évaluer à partir de leur smartphone.</p>	<p>APPLICATIONS PAYANTES ?</p> <ul style="list-style-type: none"> * Si certaines applications et jeux sont gratuits, beaucoup sont payants. Une fois que ton compte est créé et relié à une carte bancaire, cela peut aller très vite et les montants peuvent devenir importants !
<p>CRÉER DES CONTENUS →</p> <p>Exploiter les fonctionnalités audio, vidéo et photo des appareils pour créer et publier ses propres contenus et ensuite les modifier et les partager.</p>	<p>DRIT D'AUTEUR ?</p> <ul style="list-style-type: none"> * Pour utiliser les idées ou les créations (littéraires ou artistiques) d'une autre personne, demande d'abord son autorisation. Tu peux citer des propos, mais pense toujours à indiquer qui en est l'auteur.